

13^{ème} GRAND-PRIX DE TOURAINE

Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022

GOLF DE TOURAINE

Château de la Touche, 37 510 BALLAN MIRÉ

02 47 53 20 28 – sportif@golfdetouraine.com

www.golfdetouraine.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Grand-Prix de Touraine 2022 est une épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2022. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical et un justificatif d'index devra être fourni lors de l'inscription.

Épreuve non-fumeurs.

2- FORME DE JEU

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 18 Départs marques BLEUES
Une série Messieurs : index inférieur à 18 Départs marques BLANCHES

Le champ des joueurs est limité comme suit :

| Nombre total de joueurs maximum | Dont Dames minimum | Dont wild cards maximum |
|------------------------------------|-----------------------|----------------------------|
| 117 | 27 | 15 |

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2022 (Cahier des charges des Grands Prix 1.2.1-4 §7).

Note 1 : La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date de clôture des inscriptions.
Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous n°17 et 18. Les autres places : départage 18/9/6/3 et dernier trou puis si l'égalité persiste au trou par trou en remontant.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2022 et sera communiqué à **partir du mercredi 14 septembre 2022**.

3- INSCRIPTIONS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à **partir du 13 juillet 2022 et jusqu'au 2 septembre 2022 à 14 heures**, seront adressés à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Droits d'engagement : (journée d'entraînement comprise)

- Adultes **80 Euros** (30 € pour les membres du club)
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1997 et 2003) **40 Euros** (20 € pour les membres du club)
- Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2004 ou après) **30 Euros** (20 € pour les membres du club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le **4 Septembre 2022** à 12h.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La journée d'entraînement est prévue le vendredi 17 septembre 2021, sur réservation des départs au Golf.

5- REMISE DES PRIX

Dimanche 18 septembre, 30 minutes après la fin de la compétition et suivie d'un cocktail.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux 1er, 2ème et 3ème des classements Généraux Hommes et Dames.

Dotations monétaires (500€ à partager selon les quotas d'inscription).

6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.